LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS-SACLAY

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018 portant nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm DAJ2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm DAJ2020-082 créant l'Unité Mixte de Service US 044 et nommant Monsieur Régis BOBE directeur ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDENT

Article 1 : L'intitulé de l'unité Mixte de service US 044 mentionné à l'article 1 de la décision n°2020-082 est ainsi modifié :

« Institut Biomédical du Val de Biève (IBVB) »

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 12 juillet 2021.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS-SACLAY

Présidente de l'Université Paris-Saclay

Professeure Sylvie RETAILLEAU

université PARIS-SACLAY PRESIDENCE 91190 GIF-SUR-YVETTE

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56